

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article238>

LIBRE PENSEE - CONGRES DE ROANNE 2008 RESOLUTION GENERALE

**DEMOCRATIE : OUI
! THEOCRATIE : NON ! IL FAUT
DEFENDRE LA LIBERTE DE
CONSCIENCE !**



- Congrès 2008 de Roanne -
Publication date: jeudi 17 juillet 2008

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

La venue du pape Benoît XVI en France est une nouvelle étape dans l'entreprise de re-cléricalisation de la société.

Elle sera précédée par la visite du Dalaï Lama.

Les menaces se précisent et se complètent. La reconquête a commencé en 1959 (loi Debré) et elle s'est accélérée dans les années 80-90 :

- ▶ Lustiger déclarait dans « Le Monde » du 05 octobre 1988 : « *Seule l'Eglise peut permettre (à notre civilisation) de ne pas mourir aujourd'hui.* »
- ▶ Jean-Paul II indiquait dans *Veritatis Splendor* en août 91 : « *L'action de l'Eglise ne se limite pas à ceux qui adoptent son message.* » En octobre 88, il a affirmé à Strasbourg que : « *Le christianisme a vocation de profession publique et de présence active dans tous les domaines de la vie.* » A Madrid en 93, il précisait : « *Il est inadmissible de prétendre circonscrire la religion à la sphère strictement privée.* ».
- ▶ Benoît XVI a déclaré le 8 avril 2007 dans un discours à l'ONU : « *La pleine garantie de la liberté religieuse ne peut pas être limitée au libre exercice du culte, mais doit prendre en considération la dimension publique de la religion et donc la possibilité pour les croyants de participer à la construction de l'ordre social.* »

L'ordre social, pour la catholique comme pour toutes les religions, c'est la soumission de l'individu à l'ordre établi et à sa condition sociale. La doctrine sociale de l'Eglise définie par les différentes encycliques papales est fondée sur le principe de subsidiarité. C'est cette doctrine sociale qui nourrit les traités européens et les relations sociales. Elle est aussi à l'origine de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme adoptée par l'ONU qui a consacré la notion de personne en opposition à celle de citoyen.

- ▶ Agression verbale du Président de la République dans ses discours de Latran et de Riad. « *S'il existe incontestablement une morale humaine indépendante de la morale religieuse, la République a intérêt à ce qu'il existe aussi une réflexion morale inspirée de convictions religieuses. D'abord parce que la morale laïque risque toujours de s'épuiser quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini. Ensuite et surtout parce qu'une morale dépourvue de liens avec la transcendance est davantage exposée aux contingences historiques et finalement à la facilité.* »
(Rome, 20 décembre 2007).

Pour le Président : « *Il s'agit de rechercher le dialogue avec les grandes religions de France et d'avoir pour principe de faciliter la vie quotidienne des grands courants spirituels plutôt que de chercher à la leur compliquer.* »

- ▶ Circulaire du ministère de l'Intérieur et des Cultes sur les carrés religieux dans les cimetières.
- ▶ Révision de la loi Bioéthique (en particulier sur le statut de l'embryon et des cellules souches embryonnaires) en 2009.
- ▶ Pendant la campagne électorale présidentielle de 2007, la conférence épiscopale française a revendiqué sa place au Conseil Economique et Social. Cette exigence a été reprise à son compte par le Président de la République après la réunion de novembre 2007 du « comité de dialogue permanent » mis en place par Jospin en 2002, entre la hiérarchie catholique et le gouvernement.
- ▶ La béatification des 450 prêtres espagnols de la période franquiste (tous membres de l'Opus Dei) est un exemple de la campagne révisionniste ouverte et permanente du Vatican par rapport aux peuples et à leur histoire.
- ▶ Après l'échec de la Charte des langues régionales et minoritaires en 1999, l'offensive reprend aujourd'hui (malgré l'opposition du Sénat et de l'Académie Française) pour faire reconnaître les langues régionales dès l'article 1 de la Constitution française, dans un amendement qui s'inscrit dans un processus de modification de la Constitution, processus qui vise à détruire l'indivisibilité et l'unité de la République en introduisant le communautarisme (qui est à l'opposé).
- ▶ En violation du référendum du 29 mai 2005, le mini traité européen de Lisbonne (qui confirme le lien privilégié entre les Etats et les religions) a été adopté par le coup de force du congrès de Versailles.
- ▶

C'est au moment où l'impérialisme développe son offensive de destruction des acquis sociaux et démocratiques que l'Eglise, conformément à sa doctrine sociale, conjugue ses efforts pour accentuer la re-cléricalisation de la société.

Face à cette venue du pape, la Libre Pensée a une responsabilité : celle d'en appeler au regroupement de tous les laïques et de tous les républicains.

La Libre Pensée, considérant :

- que la religion est une affaire strictement privée,
- l'article 2 de la loi de 1905 qui déclare « La République ne reconnaît, ne subventionne et ne salarie aucun culte »,
- que le pape, comme individu, est libre de circuler, estime que l'Etat, les collectivités territoriales (Commune, Département, Région), doivent scrupuleusement respecter la loi de 1905 à l'occasion de la visite papale, afin qu'aucune activité culturelle ne soit financée par des fonds publics.

PAS UN CENTIME D'ARGENT PUBLIC POUR FINANCER LA VISITE DU PAPE EN FRANCE !

La Libre Pensée déclare qu'elle agira auprès des tribunaux administratifs pour faire annuler les délibérations qui décideraient (au plan communal, intercommunal, départemental et régional) de financer tout ou partie de l'activité religieuse lors de la visite du pape. Rappelons que la visite de Benoît XVI aux Etats Unis à la mi avril 2008 a coûté 12,5 millions de dollars aux contribuables, qu'en Australie l'organisation des Journées Mondiales de la Jeunesse Catholique en juillet 2008 a aussi coûté des millions de dollars, et qu'en France, chaque année, le financement des activités culturelles, direct ou indirect, dépassent 10 milliards d'euros, c'est-à-dire l'équivalent de 20 % de l'impôt sur le revenu.

Les élus de la République doivent appliquer la loi de séparation de 1905 ; ils ne doivent être présents - ès qualité - à aucune manifestation organisée par la hiérarchie catholique à l'occasion de cette visite papale. Il en est de même pour la visite du Dalaï Lama qui est le représentant d'une théocratie. **Ni pape ni moine ne doivent être reconnu par les représentants de la République.** Telle est la revendication laïque qu'exprimera avec force la Libre Pensée en août et Septembre 2008.

Au-delà de cette visite, la re-cléricalisation se manifeste dans de nombreux domaines.

A l'occasion de différents débats de société (environnement, OGM, révision de la loi Bioéthique en 2009...), la Libre Pensée a un rôle à jouer ; même si elle n'a pas à prendre position dans le débat scientifique, elle doit cependant veiller à ce que ce débat ne soit pas le moyen de remettre en cause la démocratie politique.

Le débat scientifique doit être à l'abri des pressions économiques et des ingérences des religions.

Après le goupillon, le sabre : on assiste aujourd'hui à une militarisation de la société.

Elle se manifeste de différentes manières :

- multiplication des fichiers et de la vidéo-surveillance qui portent gravement atteinte aux libertés individuelles.
- durcissement de l'ordonnance de 1959 sur l'organisation de la défense du territoire (DOT) avec la mise en place des délégués militaires à tous les niveaux territoriaux (commune, canton, département, région...).
- disparition de la conscription remplacée par la journée citoyenne obligatoire pour chaque jeune, supprimant de fait l'objection de conscience.
- réorganisation de l'armée (sous couvert d'économie) avec la réorganisation au sein de l'OTAN comme supplétif de l'impérialisme US.
- décision du gouvernement français d'envoyer un corps expéditionnaire de 3000 hommes supplémentaires en Afrique et en Afghanistan, et qui vient renforcer le dispositif militaire impérialiste en Moyen Orient et en Afrique.

C'est un pas qualitatif qui est franchi dans le sens de la militarisation de la société et de la marche à une économie de guerre.

C'est pourquoi la Libre Pensée demande le retrait de toutes les troupes des territoires étrangers. Dans ce contexte, il faut souligner le recul particulièrement important du gouvernement et de la hiérarchie militaire sur la question de la réhabilitation des fusillés pour laquelle la Libre Pensée a agi depuis de nombreuses années.

Le rejet massif et populaire de l'Union Européenne.

La Libre Pensée se félicite du rejet du mini traité européen par référendum et par plus de 54 % du peuple irlandais, confirmant ainsi le refus massif déjà exprimé par les peuples danois, français et néerlandais.

Ces traités successifs que tentent d'imposer les gouvernements et l'Union Européenne sont d'essence totalitaire et remettent en cause la souveraineté des nations en introduisant le communautarisme et la subsidiarité qui sont à l'opposé de République et de la Démocratie.

La Libre Pensée vit et agit.

- ▶ Le 14 septembre : le congrès national de la Libre Pensée appelle les libres penseurs et les laïques à s'organiser pour assurer le succès du rassemblement laïque international à Paris.
- ▶ Le 11 novembre : cette année, le rassemblement pacifiste de Gentioux (Creuse) va revêtir une importance nationale compte-tenu de la bataille pour la réhabilitation des fusillés.
- ▶ En 2009, ce sera le 220e anniversaire de la Révolution Française.
- ▶ En 2011, le comité de liaison international des athées et des libres penseurs, qui s'est réuni à Washington DC en 2008, a proposé que se tienne en Norvège le congrès mondial qui sera une étape importante pour le regroupement des Athées et des Libres Penseurs à l'échelle de la planète.

- ▶ **Pour la reconquête de la Laïcité et de la Démocratie !**
- ▶ **Contre tous les communautarismes !**
- ▶ **Renforçons la Libre Pensée.**